



Garderie Périscolaire Communale de Vaux

Année scolaire 2024 - 2025

TARIFICATION

* ATTENTION : matins sous réserve d'inscriptions suffisantes

Tarif 1 Quotient familial mensuel inférieur ou égal à 900 €

Matin *	2,75 €
Midi	7,50 €
Soir	4,35 €

Tarif 2 Quotient familial mensuel de 901 à 1300 €

Matin *	3,15 €
Midi	8,80 €
Soir	5,10 €

Tarif 3 Quotient familial mensuel > à 1300 €

Matin *	3,35 €
Midi	9,50 €
Soir	5,45 €

Fréquentation exceptionnelle :

Pas d'application de tarifs différenciés selon le QF

Matin *	3 ,40 €
Midi	10,90 €
Soir	5,50 €

Pénalité : 5 €

Appliquée par prestation, au-delà de 2 dépassements de l'horaire maximal de départ par période de facturation.

N.B.:

- 1) Le quotient familial (QF) se calcule en divisant le revenu brut global par le nombre de parts, puis par 12 pour obtenir le montant mensuel.
- 2) A défaut de présentation de l'avis d'impôt ou de l'avis de situation déclarative à l'impôt de l'année 2024, le tarif 3 sera appliqué.



PLANNING ACTIVITÉS 2024 - 2025

HORAIRES	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
11h45-13h30	Accueil du midi avec repas	Accueil du midi avec repas	Accueil du midi avec repas	Accueil du midi avec repas
16h-16h30	Pause Goûter <i>(apporté par les enfants)</i>	Pause Goûter <i>(apporté par les enfants)</i>	Pause Goûter <i>(apporté par les enfants)</i>	Pause Goûter <i>(apporté par les enfants)</i>
16h30-17h00	Devoirs Surveillés	Atelier nature / Art plastique <i>1 semaine sur 2</i>	Devoirs Surveillés	Sport / Jeux de coopération <i>1 semaine sur 2</i>
17h-18h00	Jeux de Société		Relaxation	

- Pas de devoirs surveillés le Mardi et Vendredi, les enfants ayant la possibilité de faire leurs devoirs le lendemain à leur domicile, laissant la plage horaire libre pour 1 heure d'activité ; Atelier Nature ou Art Plastique le Mardi et Sport ou Jeux de Coopération le Vendredi.